



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2019

Association des Amis de l'Aumônerie de Dourdan

Le 21 septembre 2019, à 14h10 - EXPOSE

De nombreux parents sont venus assister à cette assemblée générale annuelle, nécessaire au bon fonctionnement de notre association, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

A la date du 17 septembre 2019 on comptait une trentaine d'inscriptions, toute catégorie confondue.

Conformément aux statuts de l'association, l'assemblée du 21 septembre 2019 peut donc délibérer valablement.

1. RAPPORT MORAL

L'AAAD, Association des Amis de l'Aumônerie de Dourdan, vient porter les projets et les missions de l'aumônerie du secteur de Dourdan. Aussi il s'agit surtout ici d'une formalité administrative, car l'organisation et le programme de l'aumônerie sont exposés dans la réunion de rentrée qui suit l'assemblée générale.

Il est malheureusement à noter la baisse continue de nos effectifs : De 140 inscriptions en 2016/2017 nous sommes passés à 127 inscriptions en 2017/2018 pour chuter à 66 en 2018/2019. Il est à souhaiter que ce chiffre reparte à la hausse cette année, grâce au dynamisme de Cédric et de tous nos animateurs.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

2. RAPPORT FINANCIER 2018/2019 ET QUITUS DES COMPTES

Recettes

Cotisations 4484 €

Financement des temps forts et pèlerinages 5600.35 €

Divers 249.90€

Total : 10 334.25€

Dépenses

Frais administratifs, supports pédagogiques, gestion site internet, goûters... 731.09€

Participation reversée au Diocèse 960€

Temps forts multi-niveaux (Chartres) 1046€

Temps forts propres à chaque catégorie 5206.30 €

Total 7943,39€

Résultat exercice 2018/2019 : + 2390,86€

→ La cotisation à l'aumônerie pour 2019/2020 reste de 72€ pour le premier enfant, et de 48€ pour les frères et sœurs.

Après présentation du budget de l'exercice 2018/2019, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Le quitus de sa gestion est donné à la trésorière pour l'exercice écoulé et la fixation de la cotisation 2019/2020 est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.

3. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU DE L'AAAD

L'assemblée Générale procède au renouvellement des membres du bureau.

Pour rappel, l'AAAD est composée de bénévoles. Comme annoncé l'an dernier, des postes se libèrent cette année : celui du président et celui de la trésorière, appelés à d'autres missions.

Sophie Chignon, actuellement secrétaire du bureau se propose d'occuper également celui de trésorière, il reste donc celui du président à pourvoir.

La mission du président est de superviser le travail du bureau, en lien direct avec le responsable de l'équipe animatrice, Cédric et de l'aumônier, le père Richardson. Il porte la responsabilité juridique de l'association. Sa tâche administrative est donc plus légère que celle des autres postes.

En ce qui concerne la gestion du site internet, Caroline se propose de faire le relais encore quelques temps, puis cette tâche en reviendra à Cédric. Quoi qu'il en soit, il est toujours bénéfique pour une équipe d'accueillir de nouvelles bonnes volontés et d'insuffler ainsi un dynamisme différent.

Aussi merci à ceux ou celles qui seraient intéressé(e)s pour nous rejoindre !

Se présentent donc pour 2019/2020 : Sophie Chignon (qui reprendra les fonctions stratégiques de secrétaire et trésorière), et Jean-Pascal Toutée.

Pour rappel, Cédric et Richardson, de par leur fonction, sont membres de droit de l'AAAD.

L'assemblée générale nomme *Sophie Chignon* membre.

L'assemblée générale nomme *Jean-Pascal Toutée* membre.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions, en tant que secrétaire et trésorière pour Sophie Chignon, en tant que membre actif pour Jean-Pascal Toutée et en tant que président pour Cédric Blondeau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h31.

Philippe CHARLET

Président de l'Association des Amis de l'Aumônerie de Dourdan 2018/2019

